



Boycott du CSA départemental du jeudi 8 février 2024

M. Le DASEN,

Les organisations syndicales FSU, UNSA et FO réclament des moyens et du respect pour l'école publique.

C'est pourquoi, notre démarche de boycott s'inscrit dans celle du CSA académique du 23 janvier 2024 pour signifier notre opposition totale au choc des savoirs et aux mesures du gouvernement. Elle s'inscrit également dans le prolongement de la grève suivie par de nombreux personnels du 1^e février et de la pétition intersyndicale qui a réuni 26 000 signatures en trois jours. Cette action n'est en aucun cas dirigée contre les services départementaux ; il s'agit d'un vrai acte politique.

Les organisations syndicales départementales FSU, UNSA et FO constatent que les décisions prises dans la précipitation la plus absolue par les politiques, sans écoute des revendications des organisations syndicales représentatives des personnels, débouchent, pour la deuxième année consécutive, sur des instances dans lesquelles les moyens sont répartis encore en l'absence de cadrage réglementaire suffisant, empêchant les élu-es de faire leur travail et grippant l'ensemble du système.

En effet, pour les personnels et notamment les chefs d'établissements, se pose le problème de l'absence de consultation des acteurs de terrain sur la faisabilité du projet, notamment concernant la mise en place des groupes de niveaux au collège. En effet, de nombreux problèmes d'organisation surviennent : aussi bien des problèmes matériels, que d'alignement de cours, ou de recrutement de professeurs principaux mobilisables sur le niveau 6^{ème}. Sur l'enseignement professionnel, alors que la mobilisation du 12 décembre a été massive pour dénoncer une réforme coûteuse, inutile et nuisible, le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) réuni en ce début d'année, a été unanime pour rejeter la réforme Grandjean. Qu'à cela ne tienne : le gouvernement avance et s'essuie les pieds sur les personnels, les parents, les élèves, y compris les confédérations ouvrières et patronales ; l'arrêté est paru samedi dernier. Et jusque-là, les établissements ont travaillé sur des grilles horaires et des dispositions qui n'étaient même pas réglementaires en droit. La réforme Grandjean des Lycées Professionnels, menée à marche forcée, sans concertation et sans prise en compte de l'avis de ceux qui sont sur le terrain, tous les jours, doit être retirée. Pour que les PLP continuent de sortir du pétrin des élèves « cabossés en fin de troisième » et réussissent à en faire des Hommes, des Citoyens libres en conscience et des Travailleurs fiers du travail bien fait ! En lycée général, la carte des formations s'est également faite sans concertation avec le terrain. La suppression de la filière STMG au lycée DURUY, actée hier au CSAA de repli, est encore un argument du peu de considération pour les élèves les plus fragiles et au déterminisme social marqué : l'école du tri social est en marche. C'est aussi une preuve du manque d'écoute des personnels malgré la mobilisation forte avec une grève record lundi 22 janvier au lycée DURUY, une forte couverture médiatique et une pétition de plus de 8000 signatures en 15 jours. Nous avons ainsi un bel exemple de destruction du service public dans les Landes, sans que le privé ne soit concerné par une réduction de la voilure en STMG.

Le ministère donne sans arrêt des consignes de réforme qui détricotent les mesures précédentes, sans laisser le temps de mettre en place les dispositifs et sans les évaluer. Les changements incessants dans ces conditions entraînent un sentiment de mépris chez les personnels.

Dans notre département, malgré la baisse démographique de 0,3 % que nous connaissons dans le second degré, il n'est pas acceptable que notre département perde 9 ETP. En effet, la diminution des effectifs aurait dû conduire à des effectifs réduits dans toutes les classes et à l'amélioration des conditions de travail, d'apprentissage, d'inclusion pour tous ceux qui le peuvent, pas à des suppressions de postes.

Bien évidemment, ajoutons à tout cela que les propos de la ministre Amélie Oudéa-Castéra, vantant les mérites de l'école privée et dénigrant l'école publique ont scandalisé de nombreux personnels. Nos organisations affirment que ce dont nous avons tous besoin, c'est d'une Ministre qui soutient l'enseignement public et qui œuvre à améliorer les conditions de travail, très dégradées aujourd'hui, et les rémunérations des personnels. La Ministre nous offre l'occasion de rappeler que pour nos organisations syndicales, les moyens publics doivent aller à la seule école publique et que les lois Debré-Guermeur-Barangé-Marie-Blanquer doivent être abrogées. Les organisations syndicales FSU, UNSA et FO boycottent donc la séance du Comité Social d'Administration du 8 février 2024.

Pour la FSU
Nicolas FAYEMENDY

Pour le se-UNSA
Christophe NOWACZEK

Pour la FNEC-FP FO
Nicolas GUYARD